

## Règlement

### Jeu concours Parc Neige & Glace – 21 Décembre 2022

---

#### Préambule

Dans le cadre du Parc Neige & Glace, Transdev Albertville organise un jeu concours en vue de promouvoir le réseau de transport de TRA-Mobilité.

#### **Article 01 : Public concerné**

Le concours est ouvert à toutes les personnes habitant sur le territoire d'Arlysière, âgés de plus de 14 ans présent sur le stand Parc Neige et Glace pendant la journée du 21 Décembre 2022.

#### **Article 02 : Date et heure du jeu-concours**

Le jeu-concours se déroulera sur la journée du 21 Décembre 2022

#### **Article 03 : Participation au jeu-concours**

Pour participer, les personnes doivent s'inscrire au formulaire internet à travers le QR Code présent sur le stand. Ils doivent inscrire leur nom, prénom, âge, adresse mail et n° téléphone.

#### **Article 04 : Tirage au sort**

Un tirage au sort aléatoire aura lieu le 09 Janvier pour déterminer 3 gagnants. Les gagnants seront avertis sur le téléphone et sur le mail indiqué lors de la participation.

#### **Article 05 : Lots à gagner**

Les 3 gagnants disposeront d'un bon de cadeau d'une valeur de 50€ valable 2 ans chez Décathlon, ainsi qu'une entrée pour l'une des piscines de l'agglomération d'Arlysière et une entrée pour la patinoire de l'agglomération d'Arlysière.

#### **Article 06 : Protection des données personnelles**

Lors de la participation au jeu-concours, Transdev Albertville recueille les numéros de téléphone et les adresses mails des participants.

La communication de données personnelles par le participant, lors de son inscription, vaut consentement et donne lieu à la réalisation par Transdev Albertville, d'un fichier regroupant lesdites données aux fins du bon déroulement et de la promotion du concours ainsi que l'attribution des lots.

En cas d'accord du participant ayant coché la case correspondante sur le formulaire, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par Transdev Albertville uniquement.

Ceux-ci peuvent décider si les données fournies peuvent être ré-utiliser par Transdev Albertville uniquement pour l'envoi d'informations commerciales. Ils pourront à tout moment se désinscrire ou demander la modification des informations en cliquant sur le lien en bas de mail.

Les données personnelles du participant sont conservées pour la seule durée de gestion et de la communication du concours et sont par la suite supprimées, dans un délai maximum de 3 ans à compter du dernier contact avec ce dernier.

Transdev Albertville a désigné un Délégué à la protection des données personnelles, que le participant et les représentants légaux des participants mineurs peuvent contacter à l'adresse suivante : [dataprivacy@transdev.com](mailto:dataprivacy@transdev.com) ou par courrier à Délégué à la Protection des Données Transdev, 3 allées de Grenelle – CS 20098 – 92442 Issy-les-Moulineaux. Nous vous remercions de joindre la copie d'une pièce d'identité lors de votre demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectées ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Transdev Albertville prend les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel du participant en vue de les protéger contre toute perte, destruction accidentelle, altération et accès non autorisés.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, et au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles; tout participant peut retirer son consentement et exercer son droit d'accès, d'opposition, de rectification, mises à jours, de suppression, et de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données personnelles, en s'adressant sa demande à : [info-tra@transdev.com](mailto:info-tra@transdev.com)

Cette demande doit être signée par le participant et/ou les représentants légaux des participants mineurs et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité du participant en cours de validité ainsi que l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression ou d'opposition de leurs données personnelles avant la fin du concours seront réputées renoncer à leur participation.

## **Article 07 : Réclamations et litiges**

Le présent règlement et le jeu-concours Parc Neige&Glace sont soumis à la loi française.

Toute contestation ou réclamation relative ne sera prise en compte que si elle est adressée par lettre recommandée avec accusé de réception Transdev Albertville, Place de la Gare 73200 Albertville au plus tard dans les deux mois suivants la fin du Jeu concerné, cachet de la Poste faisant foi.

En cas de contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement et/ou des modalités de participation, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable et, à défaut d'accord, se tourneront vers les tribunaux français compétents.